Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_068_DELIB-DE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.
Date de la convocation : 29 avril 2026

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Stéphane de SALLIER DUPIN, Gwenaëlle AOUTIN, Jérémy ALLAIN, Isabelle RONNÉ-GUÉHO, Jean-Luc GUYMARD, Rosalie LE BOËDEC, Serge GUINARD, Véronique DELAÎTRE, Jean-Luc COUËLLAN, France LE DOUARIN, Christophe ROBIN, Anne HERVÉ, Benoît DESPRES, Caroline MORICE, Brice LE DOLEDEC, Yves RUFFET, Yvonnick GOUAULT, Nicolas BESREST.

Yvon BERHAULT, Paulette BEUREL, Marie-Sergine BÉZARD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Gilles BOURRÉ, David BULROT, Myriam CARIMALO, Christelle CARRO (*Suppléante de Daniel COMMAULT, absent*), Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Nadège FRANÇAIS, Julie GAUDIN, Vanessa GERTSCH, Jean-Luc GOUYETTE, Alain GUILLOT, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Guy HEURTAULT, Laurent JOSSET (*Suppléant de Catherine DREZET, absente)*, Loïc LANDIN, Marine LE BOUEDEC, Nadège LE GUEN, Jean-Marie LE MOUNIER, Pascal LEBRETON, Nicolas LORMEL, Roland LUCAS, Christophe MARCHAND, Alexis MENARD, Xavier MERPAULT, Valérie MORFOUASSE, Michel PESLIER, Dominique PORTAL, Antoine RAVARD, Nicolas RÉALLAND, Catherine RENAULT, Sylvain RENAUT, Michel RICHARD, Patrice RONDEL, Christian TARDY, Catherine TIENGOU, Annie VALO, Jackie VENTUROLI.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Marie-Claude LESNÉ donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Virginie DEBEGUE donne pouvoir à Alain GUILLOT,
- Samy GOASTER, André HAMON,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Yvon BERHAULT

Délibération n°2026-068

Membres en exercice : 69 Présents : 64 Absents : 5 Pouvoirs : 3

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE CAULNES-LA HUTTE-QUELARON – DESIGNATIONS

Ce syndicat regroupe Dinan Agglomération *(pour 17 communes)*, Lamballe Terre & Mer (*pour le territoire d'Eréac, Jugon-les-Lacs, Lanrelas, Plénée-Jugon, Plestan, Rouillac, Sévignac, Tramain, Trédias et Trémeur*) et les communes de Le Méné, Mérillac et Saint-Launeuc. Il exerce la compétence de

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 022-200069391-20260505-2026_068_DELIB-DE

production, d'adduction et de distribution de l'eau potable sur son territoire. Il a vocation à exploiter les installations de production et à en assurer la maintenance, à prendre en charge l'entretien et le renouvellement des réseaux et à engager tous travaux et opérations nécessaires à la gestion et à la continuité de ce service public.

Il convient de désigner les délégués pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein du Syndicat mixte d'adduction en eau potable Caulnes-La Hutte-Quélaron, soit 12 titulaires et 10 suppléants

Vu :
- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5711-1,
- La délibération n°2026-061 du 5 mai 2026, fixant les modalités de désignations dans les syndicats mixtes fermés et autres structures extérieures,
- L'arrêté préfectoral du 4 décembre 2018 portant modification du périmètre du Syndicat mixte d'adduction en eau potable Caulnes-La Hutte-Quélaron,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DESIGNE, pour siéger au Syndicat mixte d'adduction en eau potable Caulnes-La Hutte-Quélaron :

Délégués titulaires :
- Marc LEROY
- Emmanuelle BAZIN
- Jacky GILLET
- Nicolas REALLAND
- Marine CHARRA
- Jean-Luc COUËLLAN
- Yvon BERHAULT
- Florence DELALANDE
- Cédric LEFEUVRE
- Pascal BARON
- Guy CORBEL
- Roland LUCAS

Délégués suppléants :
- Patrice PECHEUL
- David AILLET
- Patrick HARIVEL
- Pierrick BOTREL
- Véronique L'OUVRIERE
- Aurore LUCIENNE
- Serge ROCHARD
- Christian THOMAS
- Didier QUÉRÉ
- Pierrick SANSON

- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

POUR EXTRAIT CONFORME,
A Lamballe-Armor,
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

Signé par : Thierry ANDRIEUX
Date : 13/05/2026
Qualité : Président de Lamballe Terre & Mer

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22-